



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

## Fiche de poste / 2019-XXXX

Tous les postes du ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur-euse handicapé.e

**Intitulé du poste :**

Responsable des recrutements spécifiques, chargée de mission emploi/métiers

**Catégorie : C**

**Corps :** Adjoint administratif

**Groupe RIFSEEP :** 1

Ouvert aux contractuels en CDI du ministère de la culture et de ses établissements

**Domaine(s) fonctionnel(s) :** Affaires générales

**Emploi(s) type :** ADM04A

**Localisation administrative et géographique/Affectation :**

Ministère de la culture – Secrétariat général

Service des ressources humaines – Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales

Département du recrutement, de la mobilité et de la formation – Bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques - 182, rue Saint-Honoré – 75 033 Paris cedex 1

**Missions et activités principales**

Au sein du département du bureau des métiers de la mobilité et des recrutements spécifiques, la/le titulaire du poste sera chargé.e d'organiser et de mener toutes les actions permettant l'aide au recrutement de personnels identifiés au sein de l'accompagnement individualisé.

1/ Organiser et mettre en œuvre les recrutements spécifiques pour le ministère

- Définir, mettre en œuvre, coordonner et évaluer les actions de recrutements dérogatoires (RQTH/emplois réservés)
- Établir et utiliser les outils de pré-sélection ou de sélection des candidats (recherche de CV, tests psychométriques, entretiens) en collaboration avec les services recruteurs
- Représenter le MC auprès des services compétents auprès des administrations partenaires des différents dispositifs (DGAFP, MinDef)
- Assurer la diffusion d'informations en direction des AE et du réseau RH du MC concernant le recrutement spécifique

2/ Organiser, mettre en œuvre et contrôler la diffusion des postes vacants au ministère

- Assurer et superviser la qualité, la conformité aux règles et la mise en visibilité des postes vacants (AVP) en les mettant en ligne sur la Bourse interministérielle à l'emploi public
- Assurer et superviser la codification analytique des emplois, métiers et des compétences requises des AVP
- Assurer la publicité des postes vacants auprès des agents, des responsables de ressources humaines et à tous les acteurs des processus de mobilité et de recrutement (bureaux de gestion, directions métiers, services recruteurs)
- Exécuter des requêtes systématiques ou ponctuelles dans le cadre des fonctions d'administratrice de l'interface de publication des AVP

3/ Renseigner les données d'activité de BMMRS

- Mettre à jour les pages HTML de Sémaphore relatives à la Mobilité
- Participer à la synthèse de l'activité de l'équipe et alimente les tableaux de bord de suivi
- Participer à la rédaction du Bilan annuel,

**Compétences principales mises en œuvre** (cotées sur 4 niveaux : initié – pratique – maîtrise - expert)

**Compétences techniques et savoir faire**

- Réglementation des recrutements spécifiques (Experte)
- Organisation et métiers du ministère (Experte)
- Réglementation de publication au ministère (Experte)
- Développer un processus (Maîtrise)
- Diffuser une information (Maîtrise)
- Analyser une candidature (Maîtrise)

**Savoir-être (compétences comportementales)**

- Être rigoureuse
- Faire preuve de discrétion
- Réactivité

**Environnement professionnel**

**Activité du service**

Au sein du service des ressources humaines, le département du recrutement, de la mobilité et de la formation (DRMF) est responsable de l'adéquation entre les compétences disponibles et les besoins fonctionnels des services.

Il veille à trouver le meilleur moyen de pourvoir les postes vacants, à partir des personnels en place et par l'organisation de recrutements externes collectifs (concours, en particulier), en cohérence avec l'évolution prévisionnelle des effectifs et des métiers.

Il assure également l'élaboration et le pilotage de la politique de formation des personnels pour la meilleure adéquation possible des compétences avec les besoins des services, le développement des compétences managériales et l'accompagnement du développement professionnel et personnel des agents.

**Liaisons hiérarchiques**

- N+1 = Chef.fe du bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques
- N+2 = Chef.fe du département du recrutement, de la mobilité et de la formation

*« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »*

**Qui contacter ?**

**Renseignements/Candidatures :**

Par courriel à Cédric Pichoff chef du bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques  
01 40 15 85 49 – [cedric.pichoff@culture.gouv.fr](mailto:cedric.pichoff@culture.gouv.fr)

(par courrier à : Sous-direction des métiers et des carrières (SRH1), BMMRS, Ministère de la culture, 182 rue Saint-Honoré, 75 033, PARIS cedex 01.

**Copie impérative à : [recrutements.sg@culture.gouv.fr](mailto:recrutements.sg@culture.gouv.fr)**

*Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.*

Date de mise à jour : 02/05/2019